

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

A313 - GANT GRIP 15 EN NITRILE (Pk12)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 5

EN 388: 2016 + A1: 2018 (4121X)

EN 407: 2020 (X1XXXX) (2020)

ANSI/ISEA 105: 2016 Niveau ABRASION (6) (2016)

ANSI/ISEA 105: 2016 PONCTION niveau (2) (2016)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2024-03-04